

MAIRIE DE MARLHES

LOIRE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2017

Présents : Anne DROIN, MEJEAN Henri, Catherine BONY, Vincent SEUX, Martine DALMAS, Antonin DURIEU, Jean-Isidore FORISSIER, Muriel SOUVIGNET, Claudie CHORAIN, Roger DEFOURS, Catherine MOUNIER, Josselin DOURRET.

Absents : Kenza THIERS, Daniel EPALLE (Pouvoir à Henri MEJEAN), François EPALLE.

Secrétaire : Muriel SOUVIGNET

La séance commence par l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 22 Décembre 2016

Affaires Générales :

- Renouvellement des conventions pâturage pour Mr FRACHON et Mr MASSARDIER :

Le renouvellement des deux conventions pâturage est approuvé à l'unanimité des présents.

- Accessibilité : demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée :

Il faut prendre un engagement sur 3 ans afin de mettre aux normes les bâtiments communaux qui accueillent du public.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents l'Agenda d'Accessibilité Programmée sur 3 ans.

Travaux – Finances :

- Travaux supplémentaires de la crypte :

Une demande de subvention de 20 000 € sera faite à la Région afin de faire face aux travaux supplémentaires de l'aménagement de la Crypte demandés par la Paroisse..

Approuvée à l'unanimité.

- Renouvellement canalisation AEP du Tracollet :

Du fait de fréquentes réparations sur cette canalisation vétuste, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le renouvellement de la canalisation d'eau et choisi le cabinet SOTREC INGENIERIE comme maître d'œuvre.

- Adduction d'eau potable secteur « Les Granges, Beaudier, Suc du Rondet » :

Demande de subventions de 30 % au département et de 30 % à la région pour la réalisation de ces travaux.

Approuvée à l'unanimité.

- Extension de la maison de santé :

Anne DROIN et Antonin DURIEU se sont retirés de la salle au moment du vote.

Extension de la maison de santé pour réaliser un local pour le Kinésithérapeute et la psychologue qui consultent déjà dans les locaux.

Approbation à l'unanimité : le plan de financement, le lancement du marché et l'acquisition foncière à 258 € pour une surface d'environ 170 m² et les demandes de subventions auprès des services de l'Etat et de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Urbanisme :

- Urbanisation du secteur d'Ecotay et aménagement du centre bourg :

Nous avons une étude de la Société NOVAE (qui travaille avec Loire Habitat) pour l'aménagement du lotissement sous l'EHPAD et du centre bourg.

Après réflexion, nous attendons d'avoir au moins 2 projets afin de prendre une décision.

Divers :

- Chauffage de l'EHPAD : facture du 4^{ème} trimestre 2016 élevée, diagnostic de l'établissement confié au SIEL dans le but de réduire les consommations
- Jazz au Sommet : l'opération devrait être renouvelée en Septembre
- SICTOM : lors de la précédente réunion à LA SEAUVE-SUR-SEMENE, pas de quorum pour procéder au vote

Prochain Conseil Municipal

Jeudi 9 Mars 2017 – 20 heures